



## SITE SOUS VIDÉOPROTECTION

Conformément au règlement européen RGPD (2016/679)  
et aux articles du code de la sécurité intérieure  
(L 223-1 à L 223-9 / L 251-1 à L 255-1 / L 613-1  
et L 613-13 / R 251-1 à R 253-4)

Pour toute information sur l'accès aux images,  
merci de vous adresser à :

## 1090/ETI

### Etiquettes autocollantes

#### Etiquette affichage légal vidéosurveillance

Cette étiquette, destinée à être positionnée à l'entrée des zones vidéo-protégées, est obligatoire dans tous les types d'installation.

Vendues par paquet de 25 étiquettes autocollantes

Dimensions (mm) : 180 x 100

IF YOU LOVE YOUR BUILDING